

SOMMAIRE

- Page 1 - Mot de l'équipe municipale / Aide aux personnes
- Page 2 à 6 - Echos du Conseil / Manifestations / État civil
- Page 7 à 8 - Renseignements pratique / Informations collectives
- Page 9 - Travaux
- Page 10 à 11 - Cadre de vie
- Page 12 à 14 - Vie scolaire
- Page 15 à 22 - Vie associative
- Page 23 à 24 - Budget
- Page 25 à 26 - Environnement
- Page 27 à 29 - Intercommunalité
- Page 30 - Patrimoine
- Page 32 - Vie sociale

LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'année 2022 s'est ouverte dans un contexte encore très difficile. En janvier et février, la Covid a désorganisé notre vie quotidienne et la vie associative s'est trouvée également fortement impactée. Nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux mais nous vous invitons à retenir la date du samedi 14 mai pour partager ensemble un moment de convivialité.

Mais le virus n'a pas pour autant disparu et il nous incite à continuer à faire preuve d'une certaine prudence. Par ailleurs, le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février dernier a provoqué un séisme dans toute l'Europe et nous invite à faire preuve de solidarité avec le peuple ukrainien.

La municipalité est encore plus attentive aux questions de solidarité et de relations sociales en ces temps troublés. Elle met en œuvre et organise l'aide sociale et lutte contre l'exclusion.

En ce sens, le maire, Albert Buisson, est disponible pour recevoir les habitants, pour échanger avec eux, pour trouver des solutions constructives, pour donner des explications sur une question municipale : il reçoit les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous, et le samedi matin sans rendez-vous.

Sylvie Fugier, adjointe en charge des affaires sociales est également disponible pour accueillir les habitants, essentiellement sur rendez-vous, pour les informer, les conseiller et les orienter vers les organismes adaptés et habilités à résoudre certaines questions. Le CCAS accueille, conseille et oriente, en recherchant des réponses adaptées à chaque situation de difficulté dont il aura été informé ou pour laquelle il aura été sollicité.

Enfin, la municipalité a mis en place un conseiller numérique (formé et rémunéré par l'État) pour accompagner pour celles et ceux qui le souhaitent vers l'autonomie numérique et proposer une offre de services.

Pour l'avenir, le conseil municipal tout entier souhaite que les valeurs de solidarité, d'échange et de partage l'emportent sur les autres !

PARTAGEONS UN MOMENT ENSEMBLE

LE SAMEDI 14 MAI 2022 à partir de 11h

Rdv au Champ de mars
Toutes les informations utiles vous seront communiquées ultérieurement



ELECTIONS EN 2022

Deux élections auront lieu en 2022 : les présidentielles et les législatives.

Les présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril et les Législatives les 12 et 19 juin prochain. Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est possible tout au long de l'année via le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Néanmoins, lors d'une année électorale cette démarche doit être réalisée au plus tard le 6ème vendredi qui précède le 1er tour d'un scrutin : pour les élections législatives jusqu'au vendredi 4 mai. Votre inscription peut également se faire à l'accueil de la mairie avec les pièces suivantes : carte d'identité en cours de validité, justificatif de domicile. Un CERFA sera à remplir sur place.

Par ailleurs, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales en suivant le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788> et en complétant le formulaire mis à disposition.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

Convention avec la SACPA : Problème de chats errants dans le village. Beaucoup d'habitants du village se plaignent de la prolifération des chats errants dans le centre du village et plus particulièrement, impasse du Palais de justice, rue Jocelin, rue de Pressoir, rue de l'Abreuvoir et rue des Terreaux. La commune a une convention avec la SACPA qui gère le refuge de Renage. Cette association accepte de récupérer les chats pour les stériliser et les relâcher au même endroit. La commune recherche une association qui garderait les chats après leur capture. En parallèle, l'Association des maires a été consultée pour connaître les moyens d'action de la commune en se basant sur l'article 120 du règlement sanitaire départemental. Cet article dispose qu'il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture en tous lieux pour y attirer les animaux

Problème de stationnement longue durée sur les parkings de la commune : Les parkings de la commune sont souvent encombrés par des véhicules hors d'usage pour lesquels la mairie rencontre des difficultés à retrouver les propriétaires. La commune avec l'aide de la gendarmerie peut engager une action de mise en fourrière avec un établissement de Charnècles. La procédure est la suivante : - Retrouver le nom du propriétaire avec l'aide de la gendarmerie - Faire un courrier en recommandé au propriétaire en lui laissant 10 jours pour évacuer le véhicule. - Sans réponse du propriétaire, la commune fait intervenir la fourrière. - La fourrière refait la même démarche auprès du propriétaire ; - Sans réponse dans les 10 jours, le véhicule est transféré à la casse.

Pour la commune, cette démarche a un coût qui est de l'ordre de 250 € par véhicule qui englobe : 120 € de récupération du véhicule par la fourrière. 60 € de démarches administratives. 70 € de frais de gardiennage et d'évacuation à la casse

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

- Mise à jour du tableau des effectifs des services de la commune avec la suppression du poste d'attaché principal à 28 heures hebdomadaires (secrétaire général parti en mutation en 2020) et du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 21 heures hebdomadaires (agent d'accueil partie à la retraite en mars 2021). Un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à 35 heures hebdomadaires est créé à compter du 1er avril 2021 pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie.
- Renouvellement de la convention avec la

Communauté de Communes relative à la gestion des dossiers d'urbanisme.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

-Séance consacrée à l'adoption du compte de gestion pour l'année 2020, l'adoption du budget primitif pour 2021, la répartition des subventions aux différentes associations, à la dotation scolaire pour 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021

Document d'arpentage parcelles B 1018 et B 1019 : Des démarches ont été effectuées afin de pouvoir acquérir des parcelles le long de la Lèze. Il a été convenu de procéder à un 'échange' de parcelles, entre la commune et l'entreprise S.C.I. Chanbel pour 926 m², à contenance égale, au niveau de la zone d'activité ayant pour finalité de réaliser un cheminement le long de la Lèze pour faciliter l'entretien des berges et faciliter l'accès au réseau d'assainissement situé en bordure de la Lèze. Pour se faire, l'entreprise SINTEGRA a été missionnée afin de réaliser le document d'arpentage afférent

P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Energie Territorial) : La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte publiée au J.O. du 18/08/15 a rendu l'adoption des P.C.A.E.T. obligatoire pour tous les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants. Ces plans sont renouvelables tous les six ans. La communauté de communes de Saint-Marcellin (SMVIC) comptait en 2020 sur son territoire 45 420 habitants. La S.M.V.I.C. souhaite à présent élaborer son P.C.A.E.T. dans la continuité des actions déjà entreprises sur le territoire et répondre aux obligations. Monsieur le maire présente un diaporama faisant ressortir les impacts souhaités : baisse consommation d'énergies, baisse des gaz à effets de serre, atteindre une neutralité carbone. Ce P.C.A.E.T. a vocation à mobiliser et impliquer tous les acteurs du territoire sur les orientations à prendre et les actions à conduire pour réussir cette transition. Afin de pouvoir coordonner au mieux les réflexions et actions avec son territoire la S.M.V.I.C. nous demande de nommer un référent municipal afin d'assurer une communication plus fluide sur cette thématique, faire remonter les questions, les remarques, les difficultés rencontrées et les propositions mais aussi il participera au déploiement de la démarche sur le territoire communal. Messieurs Fabien ALLEYRON BIRON et Benjamin OUVRARD proposent de remplir cette mission.

Projet irrigation des terres agricoles : adhésion à l'association

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal des différents échanges que la commune a eu avec l'association syndicale libre d'irrigation des terres agricoles de L'Albenc. Il explique qu'il serait judicieux que la commune adhère à cette association pour pouvoir intégrer le conseil d'administration et soutenir ce projet qui est indispensable pour l'agriculture. De plus le pompage se fera dans l'Isère en remplacement des pompages dans la Lèze et des forages, ce qui aura un effet positif sur l'eau de la Lèze. L'association est une association de propriétaires. Si la commune adhère, il faut qu'elle le fasse pour un terrain dont elle est propriétaire. Monsieur le maire propose d'adhérer pour la parcelle sur laquelle se trouve le terrain de rugby. Le montant de l'adhésion est calculé en fonction de deux critères : Une participation de deux cent euros par hectare et par an (environ), pour l'investissement lié à la mise en place du réseau d'irrigation, Une participation en fonctionnement calculée en fonction de la quantité d'eau utilisée au niveau de la borne d'irrigation (environ 0.09 €/m³).

Point sur la vaccination au CH de St Marcellin et les démarches réalisées par le CCAS : Courriers électroniques, appel et courriers vers toutes les personnes âgées de plus de 75 ans avec prise de rendez-vous par la communauté de communes (75 personnes concernées dans cette tranche d'âge) Courriers électroniques, appel et courriers vers toutes les personnes âgées entre 70 et 74 ans avec prise de rendez-vous via Doctolib par Mme Sylvie FUGIER, 1ère adjointe de la commune (72 personnes concernées dans cette tranche d'âge) Pour les personnes de plus de 60 ans (126 personnes dans cette tranche d'âge) : information sur appui C.C.A.S. Pour les démarches de prise de rendez-vous, l'information a été diffusée par courriel aux habitants, par affichage sur les panneaux de la commune et commerces.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Présentation de la centrale villageoise « Watt isère » : Les centrales villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social).

Sur le territoire du Sud-Grésivaudan, il y a deux

centrales villageoises qui interviennent :

- Au Sud : La centrale des « Portes du Vercors »
- Au Nord : La centrale « Wattisère »

La centrale « Wattisère », qui s'occupe de notre secteur, a été créée en février 2020 et a son siège en mairie de L'Albenc.

Mise en place d'un prêt concernant les travaux d'investissement de la commune : Pour financer les travaux d'investissements prévus au budget primitif 2021 et la nécessité de recourir à un emprunt de 300 000 € pour équilibrer la section d'investissement, en complément des subventions. Monsieur le maire précise que cinq établissements bancaires ont été consultés : Crédit Agricole Centre Est (C.A.C.E.), Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (C.A.S.R.A.), Caisse d'épargne, Crédit mutuel, Caisse de dépôts et de consignations.

Seul le C.A.C.E. a adressé une proposition de prêt : Montant : 300 000 € ; durée : 20 ans ; Taux fixe : 1,07 % ; Annuités : 16 742,01 € ; Périodicité : annuelle

Bail professionnel avec une nouvelle infirmière : La commune dispose d'un local disponible à la location dans l'ancienne poste située 32 place du souvenir français à L'Albenc. Après le renoncement de Lauriane DUPONT, une nouvelle infirmière a été contactée : il s'agit d'Alexandra BARJHOUX de Vinay. Mme Alexandra BARJHOUX est intéressée pour y installer son activité. Aussi il convient d'établir un bail professionnel avec cette dernière. Le bail proposé est consenti moyennant un loyer mensuel de 330 € majoré de 60 € de provision pour charges. La révision des loyers se fera tous les ans le 1er juin avec l'indice I.L.A.T.

Demande de déplacement d'une antenne SFR: Monsieur le maire expose qu'il a rencontré à plusieurs reprises les personnes représentant SFR suite à un projet de déplacement de l'antenne située actuellement sur le coteau. SFR souhaite déplacer cette dernière dans le clocher de l'église. Monsieur Gérard CAMBON précise que des demandes antérieures avaient été effectuées notamment pour une installation sur le site de la zone d'activité.

Refus du conseil municipal d'aller plus loin dans cette démarche

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021

Adoption de différentes mesures concernant le personnel communal : instauration du compte épargne temps ; mise en place des autorisations spéciales d'absence pour raisons familiales ;

indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Tarification des services périscolaires : Compte tenu qu'il a été décidé d'étendre les horaires de garderie jusque 18h15, il est nécessaire de redéfinir la tarification des services

Convention du plan de relance numérique dans les écoles. Il a été fait une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. La subvention demandée à l'Etat dans le cadre de ce plan de relance pour l'équipement numérique des écoles a été retenue et notifiée. Pour contractualiser cette aide, une convention doit être signée avec l'Etat. L'équipement des classes a été budgété, en section d'investissement, à hauteur de 17.500 € T.T.C. pour l'achat de matériel et 2 400 € T.T.C. pour l'achat de licences et logiciels. Une réunion s'est tenue en mairie avec l'équipe enseignante, un prestataire informatique faisant office d'expert en la matière et la commune afin de définir les besoins et permettre d'établir des devis.

Demande de subvention dans le cadre du plan de relance de l'Etat pour l'embauche d'un conseiller numérique.

Un projet de l'Etat vise à financer 4 000 emplois de conseillers numériques qui auront pour objectif de former les habitants du territoire aux pratiques informatiques essentielles dans leurs démarches quotidiennes. Allouée sous forme de subvention, la prise en charge permet de rémunérer le conseiller à hauteur du S.M.I.C. pour une durée de deux ans. Pour une structure publique, la subvention totale s'élève à 50 000 € par poste. La subvention est versée en trois fois : 20 % sont versés dans le mois qui suit la signature de la convention, 30 % 6 mois après la signature et les 50 % restants 12 mois après la signature de la convention.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) Le travail concernant l'élaboration du P.L.U.I., initié par la communauté de Communes, va débuter en septembre 2021. Compte-tenu du nombre important de communes, il est proposé de découper le territoire en 7 secteurs géographiques. Une carte représentant les secteurs de travail a été élaborée et il convient aujourd'hui d'une part d'approuver ces secteurs et d'autre part de désigner un ou plusieurs représentant(s) de notre commune pour participer aux travaux préparatoires à l'élaboration du PLUI. Le rôle de ces délégués est de faire remonter les demandes et propositions du conseil municipal. Les regroupements ont été définis notamment par les situations géographiques mais aussi les 'affinités' entre commune (regroupement pédagogique déjà existant, problématiques identiques, densité population similaire...). La commune de l'Albenc, travaillerait avec les communes de VINAY, BEAULIEU et TECHE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

I.R.M.A. : demande d'adhésion à l'Institut des Risques Majeurs. Les communes ont la possibilité d'adhérer individuellement à l'I.R.M.A. pour pouvoir bénéficier d'informations, de formations et de conseils d'experts en matière de risques. Cet organisme accompagne également les communes dans la démarche d'élaboration du plan de sauvegarde ainsi que dans ses mises à jour. Pour une commune de la taille de l'Albenc, le montant de l'adhésion est de 80 € T.T.C. par an.

Admission en non valeurs 2021 – loyers du dentiste : Un étalement de la dette, concernant les loyers non payés du cabinet dentaire, a été mis en place sur dix ans soit jusqu'en 2025.

Pour l'année 2021 le percepteur de VINAY propose d'inscrire en admission en non-valeur la somme de 9 557,49 € relative aux impayés de loyers du dentiste. Ce montant est budgété à hauteur de 10 000 € à l'article 65400 de la section de fonctionnement au budget primitif 2021

Réforme de la T.F.P.B. sur les constructions neuves : Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.P.B.) durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement sauf délibération contraire de la commune avant le 01/10/2021. Depuis la réforme de la taxe d'habitation (Article 16 de la Loi de Finances 2020) le conseil municipal peut délibérer pour ramener le taux d'exonération à 40%, 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% au lieu des 100% en vigueur actuellement. La part communale sur la T.F.P.B. qui est reversée permet à la commune de prévoir des recettes contribuant à la mise en place des aménagements nécessaires pour accueillir les nouvelles familles sur notre commune. Par exemple, le coût des services périscolaires pour la commune qui ne répercute pas la totalité du coût aux familles. Il est rappelé également les différents projets de lotissement en cours ou à venir à l'Albenc qui amèneront des besoins supplémentaires tant au niveau des aménagements qu'au niveau de l'utilisation des différents services de la commune. Le taux d'exonération de la T.F.P.B. est fixé à 50 %

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

Convention avec S.M.V.I.C. et la commune de l'Albenc pour le contrôle des poteaux incendie : La défense incendie est une compétence communale. La commune doit veiller à ce que les poteaux incendie soient en état de marche. Elle a également l'obligation de vérifier, au moins une fois tous les trois ans, les

caractéristiques des poteaux (débits et pressions). La régie des eaux de la Communauté de Communes propose ce type de prestations pour un montant H.T. de 30 € par poteau. La régie est également en mesure de réparer les poteaux incendie. Cette prestation est confiée à la régie de la Communauté de Communes en signant une convention qui précise les modalités techniques et financières de l'intervention.

Mise en place de l'adressage des habitations de la commune L'opérateur chargé du réseau de distribution de la fibre optique a demandé à toutes les communes une mise à jour de l'adressage des habitations. Cette mise à jour concerne surtout les lotissements où, bien souvent, toutes les maisons ont le même numéro. Monsieur Gérard Cambon a fait un état des lieux et a complété par une lettre les numéros des maisons des lotissements. Il présente à présent le dossier. Il précise que pour ne pas retarder le déploiement de la fibre optique, il serait intéressant que le conseil délibère pour approuver le mode de numérotation proposé.

Après différents échanges sur la présentation et les modalités de communication il est décidé de reporter ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal et de procéder au préalable à une consultation des personnes intéressées dans ce dossier en vue d'avoir un retour unanime sur le projet d'adressage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Demande de garantie d'emprunt d'Alpes Isère Habitat : Alpes-Isère-Habitat, anciennement OPAC38 a réalisé un programme important de rénovation énergétique sur les logements sociaux de la place du Palais de justice (menuiseries extérieures, isolation, remplacement du chauffage, mise en place d'une VMC). Le montant des travaux s'élève à 255 498 € H.T financés par un emprunt de 235 058 € à la caisse de dépôts et de consignations et par des fonds propres à hauteur de 20 440 €.

Lors de travaux de grosses réparations ou de constructions neuves la Communauté de Communes (dans le cadre de sa compétence P.L.H.) et la commune sur laquelle ont lieu les travaux doivent garantir à parts égales l'emprunt contracté par le bailleur social.

Répartition de la demande de garantie d'emprunt : Communauté de communes : 50% de 235 058,00 soit : 117 529 € (25 ans) et Commune de l'ALBENC : 50% de 235 058,00 soit : 117 529 € (25 ans)

Convention de partenariat entre les communes et S.M.V.I.C. pour l'accueil de loisirs périscolaires des mercredis : Dans le cadre de sa compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire

dont la politique enfance jeunesse » fait partie, la communauté de communes organise sur le territoire intercommunal et met à disposition des communes l'ingénierie (personnel) nécessaire à l'organisation d'un accueil périscolaire proposé les mercredis en direction des enfants de 3 à 12 ans. Le fonctionnement de cet accueil périscolaire, porté par les Accueils Collectifs de Mineurs intercommunaux implantés sur les communes de Vinay, Saint-Romans (Espace Anim) et Saint-Quentin sur Isère, est assumé conjointement par la communauté de communes et la commune d'accueil mais bénéficie plus largement aux familles de l'ensemble des communes du bassin de vie de chaque structure.

Aussi, considérant que ces temps d'accueil du mercredi relèvent du champ de la compétence périscolaire qui reste une compétence communale, le conseil communautaire a approuvé en séance du 8 juillet 2021 une délibération qui définit de nouvelles modalités de solidarité financière entre toutes les communes bénéficiaires de ces services via une convention cadre qui prévoit notamment que toutes les communes du territoire participent au financement du coût restant à charge au prorata du nombre d'heures par enfant de la commune bénéficiant du service. La participation pour l'année 2021 à budgéter sur l'année 2022 serait de l'ordre de 10 000 €.

Achat de terrain pour la création de refuges de croisement sur le chemin des Allavards : Lors de l'aménagement du chemin des Allavards, deux refuges de croisement ont été réalisés. Un sur un terrain planté de noyers appartenant à Madame Maryline FALQUE et l'autre sur un terrain planté de noyers appartenant à Monsieur Pascal PICAT.

Un document d'arpentage a été commandé à la société de géomètres SINTEGRA de St. Marcellin pour détacher les emprises des deux refuges que la commune doit acheter.

Le tarif d'achat a été négocié avec les propriétaires sur la base du protocole de la SAFER et de la chambre d'agriculture.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site :

www.albenc.fr – rubrique vie municipale.

Ils sont également consultables en mairie.

Si vous souhaitez des compléments d'information, des explications, si vous avez des remarques, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou nous envoyer un courriel à

mairie@albenc.fr

CARNET ANNÉE 2021

MARIAGES

Audrey ESCOFFIER et Christopher JEANNE	6 mars
Patricia ALLICHE et Antonio MACEDO	15 avril
Laurence DANIEL et Maxence TERPAN	28 juillet
Chrystelle REGALDO et Stéphane GILLET	31 juillet
Christophe ROUSSEL et Alain KLINGER	3 septembre
Mallory HECKMANN et Kevin GENTILS	25 septembre

NAISSANCES

Livia DURAND	4 mars
Côme DECUYPER	23 mai
Linoa SOARES	1er juillet
Paola ODDOUX	18 septembre
Nicolas MARCIULESCU	11 octobre

DÉCÈS

Georgette BUAT	16 février
Jean GAUTHEY	20 février
Rosario SOFIA	24 février
Albert BERTHUIN	4 juin
Eugénie BARACAND	22 juillet
Philippe PICOT	25 juillet

Dans le précédent numéro, il avait été omis de mentionner le décès de Monsieur Michel BOISSET – 17 octobre 2020.

Nous prions sa famille de bien vouloir nous en excuser.

Liste des manifestations

- Soirée célibataires (Comité des fêtes) : samedi 2 avril
- Chasse aux œufs (Sou des écoles) : samedi 9 avril
- Vide grenier et concours de pétanque (Sou des écoles) : dimanche 22 mai
- Feux de la St Jean (MJC) : vendredi 24 juin
- Kermesse des écoles (Sou des écoles) : vendredi 17 juin
- Vogue (Comité des fêtes) : samedi 2 juillet
- Festival de l'avenir au naturel (Espace Nature Isère) : samedi 3 et dimanche 4 septembre

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie : Tél. 04 76 64 74 16
Courriel : mairie@albenc.fr
Site internet : www.albenc.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30.

Le Maire reçoit sans rendez-vous aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Possibilité de prendre rdv en contactant le secrétariat

Permanences du CCAS : sur rendez-vous

Ecole maternelle, cantine et garderie :

06 29 74 33 75

Ecole primaire : 04 76 64 72 83

Marché : le mercredi matin

Rappel : Un collecteur de piles usagées est installé à l'entrée de la mairie.

Ordures ménagères Intercommunales : 04 76 38 66 03 (achat de composteur, problèmes poubelles, facturation)

Horaires des déchèteries : 04 76 38 66 03

Déchèterie de Vinay :

Le mardi et jeudi de 13h30 à 18h00

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

le samedi de 9h00 à 18h00

Déchèterie de Saint Sauveur :

Le lundi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le mardi, vendredi de 10h00 à 18h00

le samedi de 9h00 à 18h00

Déchèterie de St Quentin sur Isère :

le lundi de 13h00 à 18h00

le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Le samedi de 9h00 à 18h00

L'accès aux déchèteries est gratuit. Il est interdit de brûler ou de jeter ses déchets verts dans le ruisseau.

Ressourcerie (St Sauveur) : 04 57 33 50 01

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Sauveur

Service des eaux (SMVIC agence de Vinay) :

04 76 36 90 57

Service des eaux dépannage (SMVIC):

04 76 36 94 01

EDF-GDF 24h/24 : 08 05 35 24 06

Plateforme sourds et malentendants : 114

Le 114 est un numéro d'urgence global qui fonctionne via SMS et dont l'interface est dédiée aux personnes sourdes, malentendantes, ou ayant du mal à s'exprimer. Ce numéro traite déjà d'une problématique d'urgence intégrée (urgences « santé » ; urgences « sécurité » ; urgences « danger immédiat »

Plateforme urgence social : 115

Le 115, numéro d'accueil et d'aide aux personnes sans hébergement

Ecoute, deuil : 04 76 03 13 11

Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11

Alma Isère maltraitance personnes âgées :

04 76 84 06 05

SIDA Info Services : 0 800 840 800

Drogue Info Services : 0 800 23 13 13

SOS Alcool : 0 980 980 930

Ordre des avocats – Barreau de Grenoble :

(Assistance et défense des victimes): 0 800 20 99 77

Solidarité femmes: 3919

Centre Medico Social du Département de l'Isère :

04 76 36 38 38

1 rue Paul Martinais 38470 Vinay

Le centre médico-social est un lieu de proximité pour l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des usagers, dans les domaines de l'action sociale et de la protection maternelle et infantile.

Relais Assistantes Maternelles Vinay (RAM) :

04 76 38 94 74

Appel d'urgence :

SAMU : Composez le 15

POMPIERS : Composez le 18

GENDARMERIE : Composez le 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : Composez le 112

Recensement des jeunes âgés de 16 ans :

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tous les jeunes français, filles et garçons de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur commune. Ce recensement obligatoire peut également être fait directement en ligne sur le site:

www.service.public.fr

A l'occasion de ce recensement, le jeune se voit remettre un certificat indispensable pour les inscriptions aux examens, permis de conduire...



Informations collectives sur la séparation

La séparation amène un grand nombre de changements dans la vie d'une famille et des questionnements : comprendre ce que vous êtes en train de vivre, aider vos enfants à s'adapter, mieux vivre les conflits et le stress...

Pour faire le point sur tous ces sujets, **la Caf de l'Isère vous propose des séances d'information gratuites animées par des professionnels (juristes, psychologues, médiateurs familiaux et travailleurs sociaux).**

Vous pourrez échanger sur :

- les réactions et besoins des enfants en fonction de leur âge,
- les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce,
- la médiation familiale,
- les informations et ressources près de chez vous.



La Cité
des familles

Prochaines séances :

- mardi 15 février de 14 h 00 à 16 h 00 (en distanciel)
renseignements et inscriptions à la Cité des familles Grenoble tél. 04 76 50 11 00
- jeudi 24 mars de 14 h 00 à 16 h 00 (en présentiel)
renseignements et inscriptions à la Cité des familles Bourgoin-Jallieu tél. 04 74 43 63 70
- mardi 5 avril de 18 h 30 à 20 h 30 (en présentiel)
renseignements et inscriptions à la Cité des familles Grenoble tél. 04 76 50 11 00
- jeudi 19 mai de 18 h 30 à 20 h 30 (en présentiel)
renseignements et inscriptions à la Cité des familles Bourgoin-Jallieu tél. 04 74 43 63 70
- mardi 21 juin de 14 h 00 à 16 h 00 (en distanciel)
renseignements et inscriptions à la Cité des familles Grenoble tél. 04 76 50 11 00.

Nous recommandons, si possible, une participation sans la présence des enfants.



Mise en place pendant la crise sanitaire, la plateforme téléphonique Allô Parents en crise reste ouverte de façon continue. Portée et coordonnée par la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs, cette plateforme vise ainsi par la mobilisation de professionnels, à accompagner les parents sur toutes les questions liées à la parentalité, aux relations parents-enfants, aux questionnements et difficultés rencontrés.

La ligne est accessible au numéro vert

0 805 382 300

du lundi au samedi de 10h à 20h.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous visiter leur site à l'adresse suivante.

<https://www.ecoledesparents.org/allo-parents-en-crise/>

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Vinay

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre d'accès.

Organisé par :



Avec le soutien de :



LES TRAVAUX

CHEMIN DES ALLAVARDS

Travaux d'élargissement et de remise en état du chemin

Aménagement de deux refuges pour faciliter le croisement des véhicules

- Travaux préparatoires (Entreprise Mandier)
 - Terrassements pour création de refuges et élargissement de voirie : 13 685 €
 - Pose de fourreaux pour mise en souterrain du réseau téléphonique : 5 580 €
 - Chaussée en enrobé (Société Colas)
 - Enrobé, Bordures de trottoirs et aménagement des accotements : 55 023 €
 - Marquage au sol et panneaux de signalisation (Société FAR) : 4 053 €
- TOTAL HT AMENAGEMENTS CHEMIN DES ALLAVARDS : 78 341 €



RENOVATION DU LOCAL CHASSE

Travaux de remise en état du local après intempéries (vent et grêle) en juin 2019 et également prise en compte du règlement du rugby qui impose 1 vestiaire + 1 douche pour l'arbitre

Accord entre la société de chasse et le club de rugby pour que ce vestiaire et la douche soient réalisés dans le local de la chasse.

Travaux réalisés bénévolement par des membres des deux associations + élus municipaux et Claude Fournier, agent communal.

Réfection de la toiture + isolation des murs + plafond

Ce local sera équipé en mobilier et pourra accueillir des réunions

. Diverses fournitures payées par la commune : 7 504 €

TOTAL HT RENOVATION LOCAL CHASSE : 7 504 €

RENOVATION DU LOCAL MARCHANDISES DE LA GARE

Remplacement de la toiture et travaux de sécurisation du bâtiment. Une réflexion sera ensuite conduite pour déterminer l'usage de ce bâtiment.

Travaux préparatoires (entreprise Mandier) : 2 000 €

. Réfection de la toiture (entreprise Baptiste Martin ex Michel Borel) : 30 662 TOTAL HT LOCAL DE LA GARE : 32 662 €



Une partie des bénévoles pour la rénovation du local de la chasse



Toiture de la gare

HAMEAU DE RIQUETIERE

A la demande des riverains, la traversée a été classée en zone d'agglomération. Des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont été posés + Limitation de la vitesse à 50 km/h.

Un projet de voie piétonne et d'aménagements de sécurité est en cours d'étude avec en prévision des essais de chicanes et une réunion de quartier pour présenter le projet.

La commune s'est dotée d'un panneau de signalisation pédagogique, mobile, qui sera posté à différents endroits du village avec pour objectif de ralentir la vitesse

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Création de 40 tombes et une poursuite du goudronnage des allées afin de permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.



Travaux du cimetière



Pose de panneaux Hameau Riquetière

Les mini motos et motocross : Vérifiez que vous êtes en règle !

• Les mini-motos

Les mini-motos « pocket bikes, dirt bikes, etc » sont des véhicules à deux roues de taille réduite, propulsés par un moteur thermique de cylindrée variable, voire un moteur électrique pouvant atteindre des vitesses élevées.

Les mini-motos peuvent-elles circuler partout ?

Les mini-motos sont des engins de loisirs qui ne sont pas soumis au régime de la réception au sens du Code de la route.

Ils ne sont donc pas destinés à circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique, mais sur des terrains spécialement conçus à cet effet (circuits agréés, terrains agréés).

Qui peut utiliser une mini-moto ?

Bien que certains modèles ciblent un public très jeune, y compris des enfants, la loi interdit tout usage des mini-motos par un mineur de moins de 14 ans si l'engin peut dépasser la vitesse de 25 km/h. Quelles sanctions en cas de non-respect de la réglementation ?

Tout utilisateur d'une mini-moto sur une voie ouverte à la circulation publique est passible des sanctions prévues à l'article L. 321-1-1 du Code de la route (contravention de 5ème classe, soit 1500 €).

• Les motos cross

Où faire du motocross ?



Avec un motocross non homologué pour la route, vous ne pouvez rouler que sur les terrains de cross. Il est formellement interdit de rouler en motocross sur les voies ouvertes à la circulation publique. Souvent accusés de pollution sonore, les deux-roues « exagérément bruyants » sont généralement des mini-motos et motos cross qui ne sont normalement pas autorisées à circuler sur la voie publique.

Le bruit est généré par des échappements modifiés, non homologués ou tout simplement absents, et ne constitue souvent que la partie audible du problème. En effet, cette modification de la ligne d'échappement s'accompagne fréquemment de transformations plus profondes, allant du kit de puissance aux roues surdimensionnées et cadres renforcés. Parfois non immatriculés et donc non assurés, ces deux-roues représentent tant une nuisance sonore pour les riverains qu'un danger pour les autres usagers de la route.

Alors avant d'utiliser une mini moto ou motocross, contrôlez l'engin et vérifiez que votre enfant pourra l'utiliser en toute légalité.

La propreté des moloks

Se débarrasser de ses ordures sur un trottoir, au pied des points d'apport volontaire, ou dans un espace naturel, est un comportement incivique et intolérable pour l'image de notre commune et le bien commun. Bien gérer ses ordures, c'est connaître les différentes catégories de déchets à trier ; c'est rassembler et déposer dans les divers lieux de collecte comme les moloks (puits à ordures), les conteneurs pour les textiles, déchetteries, etc pour respecter le travail de nos agents communaux.

Sur la commune de l'Albenc, nous disposons de 6 points d'apport volontaire.



Localisation	Commune
Parking de la scierie	L'Albenc
Route de la Gare	L'Albenc
Cimetière	L'Albenc
Salle des fêtes	L'Albenc
Parking rue du Moulin	L'Albenc
Ct CD35/A49	L'Albenc

POLIÉNAS

Localisation	Commune
Route de la Gare	Poliénas
Le Guy	Poliénas
Étang de Montenas	Poliénas
Route de Chateauneuf	Poliénas

VINAY

Localisation	Commune
Rue des Lavoirs	Vinay
Place Dr Dupré	Vinay
Pré Chapotin	Vinay
Jardin du Parc	Vinay
Parking de la Gare	Vinay
Super U	Vinay
Champ de Mars-Coté Pompiers	Vinay
Champ de Mars - Coté Église	Vinay
Local Technique / 19 mars 1962	Vinay
Rue de L'Erinée	Vinay
Rue Cyprien Jullin	Vinay
Le Grand Séchoir	Vinay
L'Allegrie	Vinay
Déchèterie, ZA des levées	Vinay
Bouchetière	Vinay
Le Stade	Vinay
Quai Jean Jaurès	Vinay
Péage de l'autoroute	Vinay

DÉCHÈTERIES, HORAIRES D'OUVERTURE

Ordures ménagères Intercommunales : 04 76 38 66 03 (achat de composteur, problèmes poubelles, facturation)

Horaire des déchèteries : 04 76 38 66 03

Déchèterie de Vinay :

Le mardi et jeudi de 13h30 à 18h00

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

le samedi de 9h00 à 18h00

Déchèterie de Saint Sauveur :

Le lundi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le mardi, vendredi de 10h00 à 18h00

le samedi de 9h00 à 18h00

Déchèterie de St Quentin sur Isère :

le lundi de 13h00 à 18h00

le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Le samedi de 9h00 à 18h00

L'accès aux déchèteries est gratuit. Il est interdit de burler ou de jeter ses déchets verts dans le ruisseau.

ACCÈS RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

Un créneau d'accès est réservé aux professionnels du territoire :

Tous les mardis et vendredis : de 8h à 10h, à la déchèterie de Saint-Sauveur.

Nous encourageons les professionnels à privilégier ce créneau pour effectuer leurs dépôts, du moins pour les plus importants et volumineux.



Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Les effectifs de l'école de la Lèze

École maternelle

- Madame Laetitia PIERSON (PS-MS-GS) : 21 enfants (6 PS, 6 MS et 9 GS)
- Madame Barbara TERRASSE (PS-MS-GS) : 20 enfants (6 PS, 8 MS et 6 GS)

Ecole élémentaire

- Messieurs Raphaël GAILLARD et David JOBIN (CP) : 23 enfants
- Mesdames Carine HUGUES et Daphné MURAIL (CP-CE1) : 23 enfants (5 CP et 18 CE1)
- Madame Stéphanie DUPEUX (CE1-CE2) : 23 enfants (6 CE1 et 17 CE2)
- Madame Nathalie GARREL (CE2-CM1) : 25 enfants (4 CE2 et 21 CM1)
- Mesdames Amélie BILLON-PIERRON et Hélène PROTON (CM1-CM2) : 25 enfants (9 CM1 et 16 CM2)

Les projets pédagogiques :

École maternelle

La classe de Barbara Terrasse

- Projet de danse avec un intervenant en vue d'une représentation en fin d'année.
- Location de matériel pour fabrication de cabanes à l'école (Ebullarium : Lans en Vercors)
- Séances de sophrologie avec Vanessa Bertomeu. (6 séances)
- Sortie Nature (découverte de la mare) à Tullins avec Espace Nature Isère.
- Cycle piscine avec 11 séances à la piscine l'Olympide de Chatte (Grand section)

La classe de Laetitia Pierson

- Tri des déchets/Alimentation : Intervention du SICTOM le 16 décembre. Sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et la diminution des déchets. Exemple : pendant la semaine du goût, vendredi 15 octobre.
- Ateliers scientifiques : Cf dispositif national « Partenaires scientifiques pour la classe » : accompagnement d'un étudiant scientifique pour co-construire et co-animer une séquence de science.
- Sortie Nature (découverte de la mare) à Tullins avec Espace Nature Isère.
- Cycle piscine avec 11 séances à la piscine l'Olympide de Chatte (Grand section)

École élémentaire

La classe de CP de Ms David Jobin & Raphaël Gaillard

- Cycle piscine avec 11 séances à la piscine à l'Olympide de Chatte
- Participation à 2 projets départementaux :

THEA 38 : lecture théâtralisée par la compagnie "Les Gentils" des œuvres d'Antonion CARMONA au Diapason de St-Marcellin, puis rencontre de l'auteur; composition et mise en scène d'un passage (15 mn), avec d'autres classes participant au projet ; spectacle sur la scène du Diapason puis à la salle des fêtes.

Ecole et Cinéma : sorties cinéma (le Paradiso à Tullins) ; 3 films différents (confronter les points de vue, développer l'esprit critique)

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 : (Mmes Stéphanie Dupeux & Nathalie Garrel)

- Séjour de 2 jours (19/20 mai) : visite de la grotte Chauvet et travail sur la préhistoire

La classe de CM1-CM2 : (Mmes Amélie Billon-Pierron & Hélène Proton)

- Sorties prévues sur le thème de l'eau avec initiation à l'aviron et en fin d'année,
- Un séjour sur 1 ou 2 jours avec la visite de l'aquarium de Lyon.



Ecran tactile dans la classe de Mr Jobin David

Les équipements numériques

Dans le cadre du plan de relance, les salles de classe ont été équipées de tableaux numériques tactiles et d'ordinateurs.

LES CHANGEMENTS EN 2021

Les services périscolaires

Après une analyse des besoins des parents et une étude budgétaire, le conseil municipal améliore le service périscolaire en prolongeant jusqu'à 18H15 la garderie du soir, et met en place une étude dirigée : Les élèves des classes du CP au CM2 font leurs devoirs avec l'aide d'un enseignant. Chaque enseignant prend en charge un groupe maximum de 12 enfants. Ces actions visent à répondre aux besoins des parents de notre commune.

Pour des questions concernant les services périscolaires, N'hésitez pas à nous contacter par mail : mairie@albenc.fr ou nathalie.lyonne@outlook.fr . N'hésitez pas à consulter le site de la commune, rubrique Scolaire Périscolaire Cantine et Garderie/Étude.



BL enfance

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, la mairie de l'Albenc propose un outil pour réserver ou annuler les services périscolaires comme la cantine, la garderie et l'étude dirigée des enfants scolarisés sur la commune de l'Albenc via un **portail citoyen accessible par internet**.

L'acquisition du **logiciel BL Enfance** Berger Levrault permet aux parents de gérer de façon autonome les services périscolaires (Cantine, Garderie et Étude dirigée) de leur(s) enfant(s) par internet, via un ordinateur, un smartphone ou une tablette.



Extension de l'école maternelle

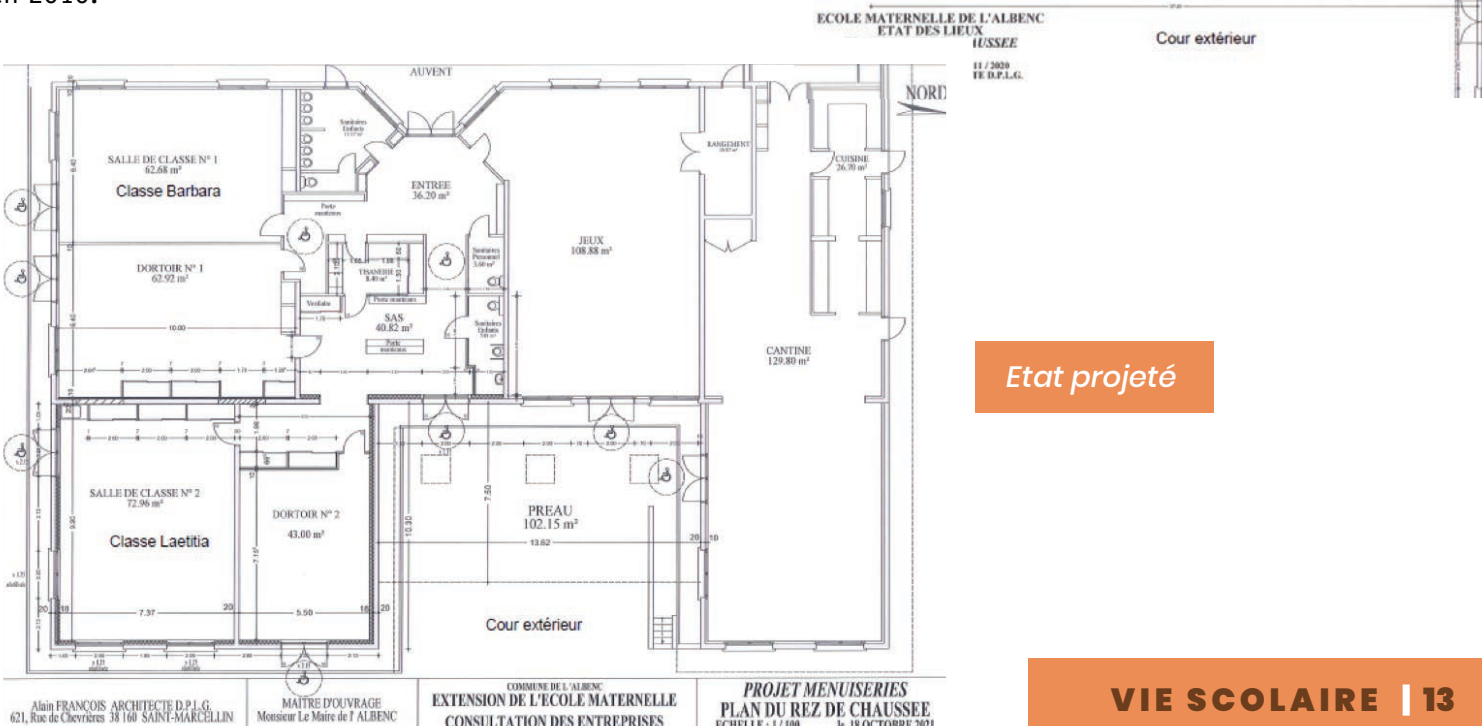
Après la rénovation de l'école élémentaire (la peinture, les menuiseries extérieures, le revêtement du sol, les travaux de la restauration de la toiture, la pose d'une porte anti-panique), la commune lance une deuxième tranche de travaux sur l'école maternelle pour répondre aux besoins scolaires et périscolaires.

Le projet a été fait en concertation avec les élus, les parents d'élèves, le personnel communal, les enseignants.

Il découle un certain nombre de réflexions pour répondre aux besoins scolaires, périscolaires, axés sur le bien-être des enfants et du personnel ; cela concerne les sujets suivants :

- La proximité parfois problématique des enfants de l'école élémentaire avec ceux de la maternelle (langage, sécurité...)
- La sécurité des enfants pendant les récréations, les pauses méridiennes...
- Le problème de circulation dans le hall de l'école maternelle
- Le manque de porte-manteaux pour les enfants
- La nécessité d'un deuxième dortoir
- L'utilisation de la salle de motricité pour des projets pédagogiques
- Le manque de rangement pour le personnel et les enseignants

Pour la petite histoire, le bâtiment qui accueille l'école élémentaire a été créé en 1951 et rénové dans les années 90. L'école maternelle, le préau et la première partie de la cantine ont été bâtis en 2000. La cantine a été agrandie en 2010.



Etat actuel

Etat projeté



Début du chantier en janvier 2022

Stockage des jeux des classes maternelles

Coût du projet de l'extension de l'école maternelle : 299 000 €

Le chantier a démarré début janvier 2022. Les travaux seront terminés pour la rentrée prochaine.

		janv-22		févr-22				mars-22				avr-22				mai-22				juin-22				juil-22				août-22								
		Préparations																																		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32			
Lot N° 1	GROS-OEUVRE																																			
Lot N° 2	CHARPENTE																																			
Lot N° 3	ETANCHEITE																																			
Lot N° 4	MENUISERIES EXTERIEURES																																			
Lot N° 5	MENUISERIES INTERIEURES																																			
Lot N° 6	CLOISONS DOUBLAGES																																			
Lot N° 7	CARRELAGES																																			
Lot N° 8	SOLS SOUPLES																																			
Lot N° 9	PEINTURES																																			
Lot N° 10	ELECTRICITE CF																																			
Lot N° 11	CHAUFFAGE V.M.C																																			
Lot N° 12	VRD																																			

Nos partenaires de financement

LA DETR

Dotation d'équipement des territoires ruraux

Etat (LA DETR)

La DETR finance 20% de 299 000 €

isère
LE DÉPARTEMENT

Le département finance 60% de

199 000,00 € et 25% de 100 000 €

LES DIFFÉRENTES SECTIONS MJC ALBENC

GYMNASTIQUE

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Danielle Trombert	danielle.trombert@wanadoo.fr	06 83 49 63 29
TRÉSORIER	Christiane Giraud-Michel	giraud.chistiane@orange.fr	06 72 77 81 67
SECRÉTAIRE	Marie-Hélène Cogordan	mariehelene.cogordan@bbox.fr	06 89 01 89 13

Adultes : Lundi – 9h00 à 10h00

Seniors : Lundi – 8h00 à 9h00

Lieu : Salle des fêtes

ROLLER

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Nicolas Pasciuto	pasciuto.nicolas@gmail.com	06 74 35 83 89
TRÉSORIER	Camille Vrignaud	cam.vrignaud@gmail.com	06 22 71 88 42
TRÉSORIER ADJOINT	Emilie Second	secondemilie@orange.fr	06 88 09 78 67
SECRÉTAIRE	Gaëlle Duchemin	gaelle.duchemin@live.fr	06 63 21 53 83

Roller Initiation – freestyle

Adultes : Mercredi – 20h30 à 21h45

Enfants : Mercredi – 13h15 à 17h00
Jeudi - 16h45/18h00

Lieu : salle des fêtes

Hockey Roller

Enfants : Lundi 18h30 à 20h30 - Mercredi 17h00 à 20h30

Adultes : Vendredi 19h00 à 22h30

Lieu : salle des fêtes

BADMINTON

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Karim Diab	bad.albenc@gmail.com	07 81 41 70 38
VICE PRÉSIDENT	Hubert Gabriel	gabriel.hub@wanadoo.fr	06 08 13 14 81
TRÉSORIER	Bruno Gomis	bgom38@wanadoo.fr	06 76 04 00 06

Adultes : Mardi – 20h00 à 24h et Jeudi – 18h à 19h45

Lieu : Salle des fêtes

CHORALE « Les voix de Pierre Brune »

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Annick Barocci	barocci@free.fr	06 75 22 11 80
VICE PRÉSIDENT	Dany Caillet	dncaillet3@gmail.com	06 07 81 72 76
TRÉSORIER	Marie-Ange Arnaud	marie-ange.arnaud@orange.fr	06 84 32 28 59
SECRÉTAIRE	Pierre Montel	pierre.montel@bbox.fr	06 50 84 01 17
Presse et publicité	Annick Barocci	barocci@free.fr	06 75 22 11 80
Membre actif	Andrée Belle	andree.belle1945@gmail.com	04 76 64 24 08 / 06 88 46 17 02
Chef de cœur	Sylvain Obando	obandosylvain@neuf.fr	

Horaires : Jeudi – 20h00 à 22h00

Lieu : Salle MJC

DESSIN

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
INTERVENANT	Léon Rodrigues		06 62 00 25 05
TRÉSORIER	Annie BESSON MICHAZ	rolandbesson@neuf.fr	06 35 91 90 54
TRÉSORIER ADJOINT	Roland BESSON		06 33 94 39 69

Adultes : Samedi – 9h00/10h30
Vendredi – 13h30 à 15h00
Ados/enfants : Samedi – 10h30 à 12h00
Lieu : Salle MJC

ZUMBA

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Nelly Eymoz	neymoz@sfr.fr	06 78 97 37 17
TRÉSORIER	Marlène Guichard	guichardmarlene1807@gmail.com	07 69 27 21 49
SECRÉTAIRE	Muriel Le Maillot	danslesairs10@gmail.com	06 49 61 48 28

Jeudi 19h45 à 20h45
Renforcement musculaire :
20h45 à 21h15
Lieu : Salle des fêtes

CYCLO TOURISME

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Patrick Courtial	patrick.courtial9@orange.fr	06 86 80 92 44
TRÉSORIER	Alain Berthon	berthonalain45@gmail.com	06 09 93 76 09
SECRÉTAIRE	René Moine	renemoine43@orange.fr	06 89 22 74 52
ASSISTANT	Blandine Barral- barron	3bg@orange.fr	06 89 85 13 51
ASSISTANT	Michel Boucherand	mboucherand@gmail.com	06 80 44 44 02
ASSISTANT	Michel Thivolle	rovo38@yahoo.fr	

Les sorties hebdomadaires pour la saison 2020/2022 ont lieu le mardi et le samedi.

Les horaires varient au fil des saisons :

Automne 8h00/13h00
Hiver 12h30/13h00
Février/Mars/Avril 13h00/13h15
Mai 8h00
Juin 7h00/ 7h30
Tous les rendez-vous sont fixés au Champ de Mars.

VTT LOISIRS

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	David Bonnot	bouns38@gmail.com	06 62 62 35 98
TRÉSORIER	Richard Sella	richard38sr@gmail.com	06 42 99 73 69
SECRÉTAIRE	Jean-Luc Dugelet	jeanluc.dugelet@free.fr	06 88 21 68 97

Sortie le dimanche matin

TENNIS

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Dominique Martin	dom.martin.alb@orange.fr	04 76 64 76 09

SCRABBLE

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Marie-Agnès Berthier	maberthier38@gmail.com	06 42 31 66 56
TRÉSORIER	Jeanine Morel		
SECRÉTAIRE	Monique Boucherand	boucherandmone@yahoo.fr	06 73 12 44 90

Vendredi de 15h -19h
Lieu : Salle MJC

TENNIS

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Colette Gomez de Mercado	colettegdm@gmail.com	06 78 85 55 33

Mercredi à 20h15
Lieu : Salle MJC

GUITARE

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	David Entressange	david@netforspeed.com	06 24 40 32 09
TRÉSORIER	Thür Karin	linotte-38@hotmail.fr	06 62 62 05 75
SECRÉTAIRE	Laurie Vachon	laurievachon@hotmail.com	06 15 46 91 24

THEATRE

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Christèle Baret	christelecourtial@yahoo.fr	06 24 40 32 09
TRÉSORIER	Lucie Kapfer	kapferlucie@gmail.com	06 09 72 54 77
INTERVENANT	Pascaline Massé	pascaline.masse@gmail.com	06 70 65 23 38

Adultes : Lundi de 19H30 à 21h00
Enfants à partir de 9 ans :
 Proposition de stages pendant les vacances scolaires
Lieu : Salle MJC

AUTRES ASSOCIATIONS :

HATHA YOGA

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
INTERVENANT	Laura	lesmerveillesdelaura@gmail.com	06 99 45 75 81

Adultes : Lundi de 18h00/19h00
et Mardi de 19h45 à 20h45

Lieu : Salle MJC

QI-CONG

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
INTERVENANT	Philippe Léger	pcleger@gmail.com	06 84 78 78 84

Adultes : Mardi – 18h30 à 20h30

Lieu : Salle MJC

ESPACE NATURE ISERE

Adresse	Prénom Nom	Mail	Portable
32 Place du Souvenir Français 38470 L'ALBENC	Philippe Léger	secrtaire@enisere.fr	04 76 36 50 10

Forte de 130 adhérents et 3 permanents, ENI développe des actions d'éducation à l'environnement, de veille écologique tout au long de l'année et nous organisons le Festival de l'Avenir au Naturel qui a lieu le premier week-end de septembre depuis maintenant 17 ans.

Si vous appréciez le festival et que l'environnement est une priorité pour vous, vous pouvez nous aider en adhérant à l'association. Bulletin d'adhésion sur simple demande.

ENI est membre de la FRAPNA Isère (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et de l'UDAI (Union des Défense des Associations de l'Isère).

USARG

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Sylvie Beuche	4088U@ffr.fr	06 10 96 34 69
VICE-PRÉSIDENT	Emmanuel Blanc		
SECRÉTAIRE	Nathalie Lyonne		
VICE-SECRÉTAIRE	Félicien Clément		
TRÉSORIÈRE	Muriel Rohiv		
VICE-TRÉSORIER	Florian Rousset		

CLUB AGE D'OR

Fonction	Prénom Nom	Portable
PRÉSIDENT	Noel Sartori	04 76 64 76 75
VICE-PRÉSIDENT	Marcelle Coynell	
SECRÉTAIRE	Thérèse Mayoussier	
TRÉSORIER	Bernadette Ramier	

Le club se réunit tous les jeudis après-midi
Lieu : L'ancienne cantine de la salle des fêtes

AMICAL BOULES

Fonction	Prénom Nom	Mail	Portable
PRÉSIDENT	Jérôme Milan	jeromemilan@hotmail.fr	06 88 65 77 58

SOU DES ECOLES

Fonction	Prénom Nom	Mail
PRÉSIDENT	Magali David	soudesecolelaleze@gmail.com
SECRÉTAIRE	Elodie Voulet	
VICE-SECRÉTAIRE	Marlène Fillet	
TRÉSORIÈRE	Jérémy Jourdan	
VICE-TRÉSORIER	Elodie Cecchini	

COMITE DES FETES

Fonction	Prénom Nom	Mail
PRÉSIDENT	Audrey Rousset	comitedesfetes.lalbenc@gmail.com
SECRÉTAIRE	Nathalie Lyonne	
TRÉSORIÈRE	Gaëlle Benistant	

ACCA

Fonction	Prénom Nom	Portable
PRÉSIDENT	Patrice Fangeat	06 81 29 52 64
SECRÉTAIRE	Jean philippe Freixas	
TRÉSORIÈRE	Jean Michel Plossu	

N'hésitez pas à consulter notre site internet rubrique vie associative

SALON DE LA BIÈRE - LE 21 NOVEMBRE 2021



Une équipe de bénévoles prête à servir les visiteurs

Le brouillard matinal n'a pas aidé les gens à sortir trop tôt et ce n'est finalement que vers 11h que la ruée a commencé.

Elle ne cessera que vers 16h !

Nous avons reçu presque 700 visiteurs, l'évènement est une réussite.

Parmi ces visiteurs, il est à noter la présence nombreuse des albinois qui nous font toujours le plaisir de leur présence lors des évènements proposés par la MJC.

Cela faisait deux ans que notre village, comme les autres, était privé de ses évènements majeurs. C'est donc avec une grande ferveur que toute l'équipe de la MJC aidée par des bénévoles très motivés, a mis en place une salle décorée et accueillante.

Les 16 brasseurs présents ont été ravis par la qualité de la clientèle nombreuse, intéressée et acheteuse ! Ainsi de nombreux coffrets seront déposés au pied des sapins de Noël cette année.

Les principaux intéressés ont pu faire découvrir leur passion et échanger sur leur métier et leur pratique. C'est plus d'une centaine de bières différentes qui étaient proposées à la dégustation ! Tout le monde a trouvé sa bière préférée, blonde, blanche, brune, ambrée mais encore parfumée avec des fruits, des épices, vieillie en fût de chêne etc....

Des centaines de gourmands se sont régalés auprès des 3 food trucks présents en découvrant des cuisines exotiques et variées.

Enfin un beer truck sur le parking a pu servir les curieux qui profitaient d'une démonstration de brassin artisanal réalisé par une association locale, les Brasseurs à la Noix". Ainsi, la fabrication d'une bière aura moins de secrets pour certains et empâtage, ébullition et houblonnage seront sortis de l'anonymat....

Les brasseurs sont eux repartis avec leurs cartons bien vides et absolument conquis par l'ambiance albinoise distillée au fur et à mesure par l'ensemble de l'équipe bénévole qui a su tout donner sur cette longue journée. Nul doute qu'ils reviendront avec beaucoup de plaisir lors des prochaines éditions de ce salon devenu en 4 ans un évènement majeur dans le monde brassicole, il se dit d'ailleurs que c'est un des meilleurs de la région - confiance entendue sur plusieurs stands.



Salon de la bière organisé par MJC Albenc

Le président de la MJC, Franck Jarrand, tient à remercier la Mairie qui soutient toutes les manifestations associatives mais qui permet surtout à la MJC de proposer un tas d'activités variées tout au long de l'année pour petits et grands, Claude notre "cantonnier" attentionné, et enfin toutes les personnes qui ont offert une ou plusieurs heures de leur temps pour aider à la bonne tenue de l'évènement.

UNE MJC DYNAMIQUE

La MJC de L'Albenc a pour président M. Franck JARRAND pour la 4ème année, très impliqué dans son fonctionnement (par exemple, les Feux de la St Jean pour les dessins et thèmes réalisés, l'organisation ; autre exemple, la section rollers) ; et son implication dure depuis bientôt 20 ans.

Il nous a confié ses préoccupations actuelles compte tenu des confinements successifs.

Qu'est-ce que la MJC ?

M. Franck Jarrand nous a rappelé que la Maison des Jeunes et de la Culture est constituée de 13 sections et comporte 300 adhérents : jusqu'au premier confinement, tout allait très bien pour la grande satisfaction de tous les âges.

Les sections sont autonomes au niveau financier avec l'appui et le regard de la MJC : le bureau (10 personnes) de la MJC fournit un statut, met une salle à disposition, reçoit les nouvelles idées, examine la validité des projets justifiés et pratique l'entraide pour la mise en place de ceux-ci. Ainsi, il y a (avait) une activité par jour dans la salle des fêtes, au moins.

Le vécu pendant la pandémie ?

Il a fallu gérer la double responsabilité : gérer les sections et organiser les manifestations.

Pour la première, la gestion des sections, M. Jarrand s'est tenu précisément au courant, avec l'aide de la mairie, des directives préfectorales au fur et à mesure qu'elles étaient transmises ; il a discuté de ces informations et nouvelles lois avec les différentes sections ; il a dû gérer les problèmes de trésorerie, la situation des intervenants, et donner des appuis financiers, en liaison toujours avec la mairie.

Ces difficultés provenaient de la deuxième fonction de la MJC, organiser des manifestations : en effet, 4 manifestations avaient été annulées, dont les Feux de la St Jean, si prisés.

Qu'avons-nous fait en 2021 ?

« Il n'était pas question de tout laisser en plan. Nous avons cherché d'autres idées pour fonctionner : section par section, nous avons échangé, trouvé quelques pistes pour redémarrer, toujours en partenariat avec la mairie. Par exemple, la chorale s'est partagée et a repris dans une autre salle. Des activités physiques ont pu se dérouler sur le terrain de rugby, aimablement prêté par le club ; certaines ont pu se faire par visio-conférence, en Teams.

Après la nouvelle AG de l'automne 2021, nous avons pu constater avec joie que nos sections avaient réussi à se réinventer : par exemple, la section Rollers s'est entraînée sur le terrain de tennis du City Park.

Au niveau effectifs, malgré les deux années de Covid, nous avons compté 300 adhérents environ ; il est à noter que certaines personnes avaient patienté pour savoir s'il y aurait une éventuelle nouvelle vague de pandémie, avant de s'inscrire.

Nos sections ont pour la plupart repris normalement. Nous retrouvons peu à peu tout le plaisir de nous rassembler et de partager ces moments de fête et de loisir ! »

(Le 19 janvier 2021)

Actuellement, au printemps 22, les diverses sections de la MJC ont repris avec dynamisme, pour notre plus grande joie et celle des participants !

Pour tout renseignement, contactez M. F. JARRAND,
fjarrand72@gmail.com ou mjclalbenc@gmail.com, 06 70 55 86 22.

APRÈS-MIDI COUNTRY AU PROFIT DU TÉLÉTHON À L'ALBENC

Dimanche 4 décembre, 53 fans de Country qui sont venus danser de 14h à 19h sans interruption. Une belle après-midi avec des crêpes, des pognes, des St Genix qui ont permis à tous nos danseurs de se restaurer... Grâce à eux, ce n'est pas moins de 650€ qui seront reversés à l'AFM Téléthon !!!

Merci à tous et le comité des fêtes vous donne rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux !!!

Le comité des fêtes remercie la coordination du Téléthon d'être venue leur rendre visite durant cet après-midi.

LES MANIFESTATIONS DU SOU DES ÉCOLES

La mondée

Le samedi 13 novembre, le Sou des écoles a organisé sa toute première mondée. Grâce aux nombreux dons et lots offerts par les généreux donateurs ayant joué le jeu, les mondeurs présents à la salle des fêtes ont partagé un agréable moment de convivialité, marqué par plusieurs animations très appréciées (concours, quiz, tombola, jeux). La journée s'est terminée par un succulent repas cochon grillé-gratin dauphinois bienvenu après des heures passées à monder dans la bonne humeur.

Une manifestation en tout point réussie qui sera à n'en pas douter reconduite l'année prochaine.



Marlène, Anne-Laure et Julien en pleine action

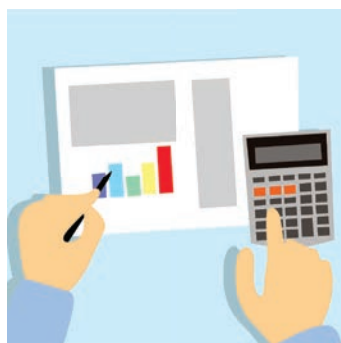


La mondée 2021 organisée par le sou des écoles

Après-midi Jeux

Une semaine plus tard, le Sou des écoles, décidément toujours aussi actif, a proposé un après-midi Jeux pour présenter les différents jeux qu'il a mis en vente en prévision de Noël. Le public ayant répondu présent, de nombreux joueurs ont ainsi pu découvrir des jeux de cartes, de plateau ou de stratégie, ainsi que des smart games et des jeux coopératifs, auxquels ils ont pu s'adonner dans une atmosphère chaleureuse qui avait déjà des airs de fête. Les petits comme les grands en ont profité pour étoffer leur liste de cadeaux au Père Noël !





Le budget de la commune de l'Albenc a été voté le 31 mars 2021.

Le conseil municipal s'est orienté vers 3 axes.

1

Développer les services de la population

2

Entretenir le patrimoine de la commune

3

Etablir un programme d'investissements

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

Dépenses de fonctionnement

967 088 €

Dépenses d'investissements

1 034 060 €

Recettes de fonctionnement

967 088 €

Recettes d'investissements

1 034 060 €

Dépenses de fonctionnement en 2021

- Charges à caractère général (EDF, combustibles, fournitures, entretien...)
- Charges personnel (salaires, le contexte covid)
- Subventions attribuées aux associations, au CCAS, service incendie

TOTAL..... 967 088 €

Subventions aux associations en 2021

	€		€
Espace Nature Isère	855	MJC - Ecole de Roller Hockey	0
Amicale boules	285	MJC - Ecole Badminton	0
Amicale donneurs de sang	76	Resto du cœur	200
MFR de Chatte	90	Sou des écoles (fonctionnement)	1 000
Lycée de Bellevue	90	Souvenir Français	50
ACCA (chasse)	95	FNACA	50
Club de l'Age d'Or	295	USARG (rugby)	3 000
Comité des fêtes	1 300	Ecole de rugby	240
AFIPH section Vinay	90	Projet patrimonial école (M. Grassin)	1 000
MJC (fonctionnement)	3 183	Loco Motive (enfants hospitalisés)	200
MJC (activités)	4 227	Divers	3 174
		TOTAL	19 500

Dépenses d'investissements en 2021

- Rénovation des bâtiments communaux (Bâtiment de la gare, le local de la chasse, le vestiaire du rugby, le local Place Jean Vinay)
- Aménagement et sécurité de la place Jean Vinay
- Les quais de bus et les abribus pour l'accès des personnes à mobilité réduite
- Création de 50 tombes au cimetière
- Travaux de réseau pluvial sur la Place du Palais de Justice
- Mise en souterrain des réseaux secs (Téléphone et Electricité basse tension sur la rue des Sablons)
- Travaux sur la voirie communale (Chemin des Allavards, Pierre Prune)
- Eclairage du jeu de boules du Champ de Mars
- Le logiciel BL Enfance pour la gestion des services périscolaires
- Travaux de l'école élémentaire (peinture, menuiseries intérieures, porte antipanique...)
- Equipement numérique des salles de classe de l'école élémentaire (Ecrans tactiles et ordinateurs)
- Extension de l'école maternelle

TOTAL..... 1 034 060 €

Recettes d'investissement en 2021

SUBVENTIONS

Subvention Plan de relance d'Etat pour équipement numérique de l'école élémentaire..... 13 450,00 €
 Subvention du Département..... 223 305,70 €
 Subvention de l'Etat (DETR)..... 80 700,00 €
 TE 38 subvention éclairage public..... 4 510,50 €

EMPRUNTS

Emprunts bancaires..... 295 091,01 €

AUTOFINANCEMENT

Autofinancement dégagé : 255 360,21 € + 75 534,84 €..... 330 895,05 €

TAXE D'AMENAGEMENT..... 21 730 €

FOND DE COMPENSATION TVA (FCTVA)..... 19 509,65 €

AMORTISSEMENT..... 44 868,43 €

TOTAL..... 1 034 060,33 €

NETTOYONS LA NATURE

Les enfants de l'école de L'Albenc, à l'initiative de leurs enseignants et avec le concours de parents accompagnants, ont réalisé une belle action utile pour la commune : « nettoyons la nature » le vendredi 24 septembre 2021 !

La classe de Barbara Terrasse (celle des maternelles) a nettoyé la cour de l'école, le grand champ qui longe l'Impasse du Couvent et la montée de l'école.

La classe de David (le CP) a ratissé l'espace compris entre le point propre, rue de la Scierie, jusqu'au City Park.

La classe de Daphné et Carine (le CP/ CE12) a nettoyé du City Park au terrain de boules.

La classe de Stéphanie (CE1/ CE2) s'est occupée du Champ de Mars et du parking (montée du Château) et des rues attenantes.



Projet pédagogique organisé par l'école de la lèze



Les élèves de l'école de la lèze

La classe de Nathalie a œuvré dans la montée du Château, le chemin des vignes et la route qui prolonge la rue de l'école, côté Pierre Brune. Et la classe d'Amélie et d'Hélène (CM1/CM2) est partie du gymnase vers la place de l'église, rue Jocelyn, contre le coteau, devant la Grange des Saveurs et la rue qui longe la scierie.

Saluons cette initiative qui a permis de collecter une quinzaine de sacs avec beaucoup de mégots de cigarettes, de masques, de capsules de bouteilles, de bouteilles, de plastiques.

Sacs récupérés ensuite par Claude Fournier qui les a répartis dans les moloks, selon leur composition.

PROJET DE RÉCUPÉRATION DES FLEURS FANÉES PAR L'E.P.A.H.D. DU PERRON

Des aides-soignantes ont contacté Madame Sylvie FUGIER pour lui faire part de leur demande. Elles ont créé avec quatre personnes de leur service, l'activité « Jardin des sens», qui se compose de quatre ateliers pour trente résidents :

- Le premier est le jardin botanique qui se compose essentiellement d'aromates (menthe, basilic, ciboulette, aneth, oignons, etc...),
- Le deuxième est le potager (tomates, salades, poivrons, framboises, fraises),
- Le troisième atelier concerne toutes les fleurs et plantes grasses,
- Le dernier atelier se compose de la récupération de bois pour fabriquer des compositions et créations.

Elles disposent d'un budget très limité.

Afin de pouvoir organiser les différentes activités de jardinage pour les résidents (personnes âgées en situation de handicap), elles récupèrent les fleurs fanées, pots en plastique dans les cimetières. Ensuite les résidents créent des compositions qui servent soit à fleurir leurs balcons soit à être vendues, notamment sur les marchés de Noël.

Un rendez-vous a eu lieu au cimetière avec Messieurs Joseph Zarwanski et Claude Fournier et l'aide-soignante référente de ce projet, afin de voir comment cette récupération pourrait s'opérer.

Plusieurs communes du secteur participent déjà au soutien de ce projet. Madame Sylvie FUGIER précise que la récupération s'effectuera dans le bac à ciment en dehors du cimetière après la mise à disposition par notre employé communal.



Création des résidents



PLANTER POUR L'ALBENC : VENEZ REJOINDRE SARAH ET NINA

Sarah BASRI et Nina DEWHURST sont deux Albinoises de 17 ans qui ont pour projet de planter un certain nombre d'arbres dans notre village. Leur projet a démarré à l'automne 2019, avec l'appui de l'équipe municipal précédente et de l'association Espace Nature Isère.

Quelles sont leurs motivations ?

Les informations qui circulent sur les réseaux sociaux/télévision à propos du réchauffement climatique se font de plus en plus nombreuses et malheureusement elles ne vont pas dans le bon sens. Sarah et Nina ont pris conscience que c'est notre avenir sur Terre qui est en jeu et que nous seuls pouvons changer les choses. Pourrons-nous vivre correctement sur cette planète dans quelques années ? Sarah et Nina pensent que tout un chacun est préoccupé par ces changements liés au dérèglement climatique. Chacune et chacun d'entre nous pouvons les aider à avancer dans leur projet dont l'objectif est de préserver la biodiversité.

Quel est leur projet ?

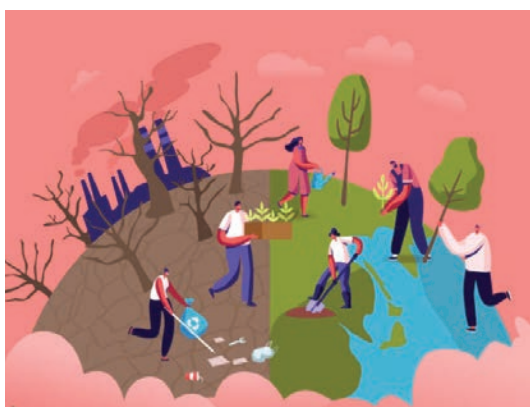
Sarah et Nina proposent aux habitants de planter des arbres fruitiers dans le village. Ce sera une après-midi de convivialité et de partage autour des plantations permettant aux habitants d'échanger, se rencontrer et se rapprocher. C'est aussi un premier pas vers l'engagement écologique auquel nous devrions tous être sensibilisés.

Quels seront les bénéfices ?

Si Sarah et Nina atteignent leur objectif, ça serait un plaisir de faire récolter les fruits, produits localement, par les enfants de l'école de la lèze, car pour elles rien n'est plus important que d'initier les petits à des causes aussi préoccupantes. Enfin, il n'y a rien de mieux que des fruits provenant du village. Elles pensent que cela serait une fierté pour les habitants.

Une première plantation d'arbres a eu lieu lundi 21 février. Cinq arbres ont été plantés dans la montée de l'école. Le choix des essences s'est porté sur des arbres rustiques, nécessitant peu d'entretien et assurant une floraison la plus longue possible tout au long de l'année. Ainsi l'Association Espace Nature Isère a offert un figuier et un arbusier, Alain Dupard a offert un pêcher de vigne et la commune a offert un grenadier et un pommier.

Sarah et Nina sont preneuses de toute idée pour faire vivre leur projet, n'hésitez pas à les contacter : planterpouralbenc@gmail.com ou le secrétariat de mairie au 04.76.64.74.16



Sarah & Nina : initiatrices du projet

LE PLUI

Phase 1 : de la loi au territoire intercommunal

• Le PLUI, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, issu du transfert de la compétence urbanisme des communes vers l'intercommunalité.

• Un PLUI pour quoi faire ?

Dans ce plan qui concerne le territoire, on détermine l'usage des sols (logement, agriculture, économie) pour organiser l'espace géographique et humain de demain. On anticipe l'aménagement du territoire pour répondre au mieux aux besoins de ses habitants et de ses entreprises (accès au logement, équipements, services publics, commerces), pour repenser les déplacements au sein du territoire et vers les grandes agglomérations limitrophes.

• Comment cela «fonctionne» -t-il ?

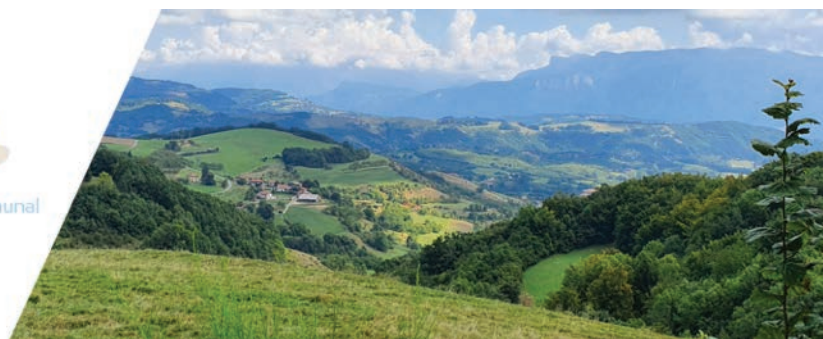
La commune reste au centre du dispositif d'élaboration du PLUI ; travail et échanges croisés entre communes et intercommunalité interviennent à chaque étape de ce PLUI ; ce PLUI doit garantir le développement équilibré du territoire intercommunal ; la commune garde sa capacité à accompagner les projets communaux et leur évolution dans le temps.

Phase 2 : mise en route

• Est-ce commencé ? qui participe ?

Des groupes de travail constitués d'élus, de techniciens et des partenaires institutionnels de la Communauté de communes (représentant de l'Etat, de l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise) se réunissent pour élaborer ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce projet se déroule sur la durée du mandat 2020-2026.



LE COMPTE CITOYEN

Le logiciel BL Enfance utilisé pour la gestion de nos services périscolaires ainsi que le portail citoyen des familles sont des outils mutualisés avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, ainsi qu'une partie de ses communes membres.

Aussi, il vous sera possible d'utiliser votre compte citoyen pour inscrire votre/vos enfants aux accueils de loisirs et établissements d'accueil du jeune enfant intercommunaux suivants :

- Espace Anim' 3-6 ans / 6-12 ans / ados (Saint-Romans / Pont en Royans)
- Accueil de loisirs à Vinay / Saint-Quentin sur Isère / Cognin les Gorges (toutes tranches d'âge confondues)
- Accueils de loisirs : séjours
- Multi accueil, les mistigris à Chatte
- Micro crèche, les lutins du Rosier à Saint-Hilaire du Rosier
- Multi accueil, le petit prince à Saint-Marcellin
- Multi accueil, la courte échelle à Vinay.

L'objectif de la municipalité est de satisfaire les besoins de nos habitants sur le territoire Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

LA MAISON DES FAMILLES

Qu'est-ce que la Maison intercommunale des familles ?



Maison de familles à Saint Marcellin : un lieu d'écoute

La Maison Intercommunale des familles accueille, informe, écoute, oriente et accompagne les habitants et les professionnels en matière de promotion et de prévention santé sur le territoire (47 communes). Elle propose un lieu d'écoute « Passerelle Santé », elle héberge des permanences spécifiques et mène des actions collectives de prévention/sensibilisation. L'accès est gratuit et confidentiel.

Pour toute information, inscription et rendez-vous, elle se situe 7 rue du colombier 38160 Saint-Marcellin et par téléphone : **04 56 33 30 20**.

Quel projet a été mis en place sur l'école de l'Albenc avec la Maison Intercommunale des Familles ?

Le projet avait comme objectif de prévenir la violence au sein d'une école.

Trois interventions ont été animées par Anne Ferot Vercoutère : 8, 15 et 22 juin 2021 auprès d'une classe de CE2-CM1 avec Mme Garrel. La classe se composait de 24 élèves : **8 CE2 et 16 CM1**.

Différents thèmes ont été abordés :

- Mieux se connaître, mieux connaître l'autre
- C'est quoi une émotion ? C'est quoi un besoin ?
- Communiquer, c'est s'exprimer et écouter

Les élèves avaient tous une pochette et différents supports à conserver lors des trois séances. Pochette pour faire également le lien avec la famille au sein du foyer. De nombreux liens ont pu être faits grâce à l'implication de Mme Garrel ; en effet, d'une séance à l'autre, les thèmes abordés étaient retravaillés ou approfondis en classe avec les élèves. Ce travail a permis une réelle continuité dans les échanges et un apprentissage plus important pour les élèves.



Intervention dans la classe de Mme Garrel

LE BUS MOBILE SANTÉ

La Communauté de communes (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), par le biais de la Maison des familles, met en place un bus à destination des jeunes du territoire (11-30 ans).

Dans le respect des gestes barrières
Port du masque obligatoire



Une permanence est prévue jeudi 31 mars et jeudi 16 juin de 15h à 17h au Champ de Mars. L'objectif est de promouvoir l'accès aux soins et d'informer les jeunes sur la santé. Les jeunes seront reçus de manière confidentielle, gratuite et sans rendez-vous.

N'hésitez pas à consulter le site de la commune dans la rubrique « Enfance Jeunesse Accompagnement parents/Enfant ».

MISSION LOCALE

Vous avez 16 – 25 ANS et vous recherchez

un EMPLOI – une ORIENTATION PROFESSIONNELLE – une FORMATION

Que vous propose la Mission Locale pour vous accompagner vers l'emploi ?

- A repérer les offres d'emploi qui vous intéressent
- A apprendre à présenter votre candidature, à rédiger votre CV et à préparer vos entretiens d'embauche
- A rencontrer des professionnels dans tous les domaines
- A découvrir des métiers et des secteurs d'activité
- A vous expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs...)

Vous souhaitez vous former, poussez la porte de la Mission Locale et vous trouverez :

- Un partenaire pour construire votre projet professionnel
- Une possibilité d'effectuer des stages pour confirmer votre futur métier
- Un conseiller pour vous accompagner à financer votre formation (Etat, Région, OPCO...)

Vous recherchez des solutions pour votre vie quotidienne, la Mission Locale peut vous accompagner là où vous en avez besoin :

- Logement : conseils et aides pour vous loger
- Santé : accompagnement sur divers points relatifs à la Santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale
- Mobilité : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus

- Coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie
- Justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice

Je souhaite m'engager :

- Bénévolat, engagement citoyen, service civique...

Une seule adresse pour entrer dans la vie active votre Mission Locale

N'hésitez plus à prendre rendez-vous au **04 76 38 83 42**. Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet : <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère
Maison de l'Intercommunalité 9 rue du Colombier à Saint-Marcellin

contact@mlj-smvi.fr



HISTOIRE DE... L'ALBENC

Les classes CE2/CM1 de Nathalie Garrel et CM2 de Frédéric Grassin ont mené, au 1er trimestre 2021, un projet autour du patrimoine communal, projet financé par la DRAC, la communauté de commune St Marcellin-Vercors-Isère et la mairie de L'Albenc.

Avec une guide-conférencière de l'association "Histoire de...", Clémence Mestrallet, trois séances de 2h par classe ont été animées autour du patrimoine de la commune.

Lors de la première séance, la notion de patrimoine, sa définition et ses différentes déclinaisons ont été abordées. Par l'observation et le tri d'images, les élèves ont ainsi pu différencier le patrimoine rural, urbain, religieux, oral, culinaire ou objets anciens.

Puis, lors de la deuxième séance, ils sont sortis dans le village et ont décrit, à l'aide de petites fiches et en prenant des photos, différents lieux de patrimoine. Cette déambulation a permis d'explorer le lavoir, la mairie, la fontaine de la place centrale, le monument aux morts, un séchoir à noix, la maison Barillon, l'église, la fontaine aux plantes, le poids public et le château.

De retour en classe, avant la dernière séance, des petits textes ont été rédigés sur chaque lieu observé et avec la

réalisation de dessins.

La dernière séance a permis de faire le point de tout ce travail, de le compléter pour le remettre à Clémence, la guide-conférencière, en vue de la production finale : un dépliant décrivant le patrimoine du village.

Une remise officielle du dépliant, en présence de Mr le maire, de son adjointe, du responsable culturel de la communauté de commune, a permis aux deux classes de découvrir le produit final.

Un exemplaire du dépliant a été donné à chaque famille de l'école élémentaire. Un exemplaire sera inséré dans les colis qui seront offerts aux personnes âgées de plus de 65 ans.

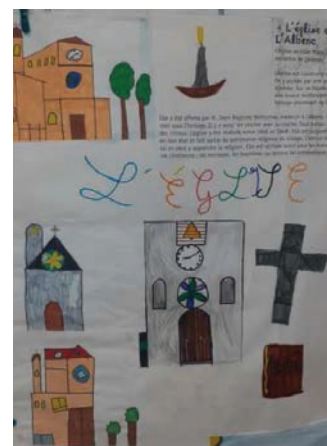
Quelques exemplaires sont disponibles en mairie.

Ce projet s'est poursuivi par la construction d'un podcast avec l'association "Radio Sud-Grésivaudan" sur la réalisation du projet et le patrimoine de la commune, enrichi d'interviews de personnes compétentes sur le sujet.

Pour finir, en juin une exposition reprenant les travaux, a pu être présentée aux parents.



Dépliant réalisé par les élèves de l'école de la lèze



Les journées du patrimoine 18 et 19 septembre 2021 au château de L'Albe



Sur le site de notre commune, au-dessus du village, ce château fin XVIème siècle a été édifié par la famille du Châtelet en 1578, propriétaire de Châteauneuf, château fort de Poliénas, après le démantèlement de ce dernier, ordonné par le militaire Bertrand-Rambaud de Simiane, baron de Gordes et de Caseneuve, car susceptible d'être pris par les protestants. C'était donc à l'époque des guerres de religions en France, entre catholiques et protestants.

Le château de L'Albe est la propriété aujourd'hui des descendants de Jean-Baptiste de Chaléon, conseiller au Parlement du Dauphiné, qui a acquis le château en 1740 : ce patrimoine, transmis par les femmes, appartient à la famille d'Annoux.

En ces belles journées ensoleillées des 18 et 19 septembre 2021, 180 visiteurs venus de L'Albenc, de ses environs, de Grenoble se sont présentés et ont visité la cuisine ancienne, la vaste salle à manger et la chapelle de ce lieu idéal pour profiter de la vue magnifique sur le village, le Vercors, Malan et le Royans.



Château de l'Albe (ou de l'Alba),
doc. Guy d'Annoux

C'est la troisième année que le château de L'Albe ouvre ses portes au public ravi qui remercie les propriétaires de ce lieu chargé d'histoire.

Conseil en informatique et numérique



Dans le cadre du dispositif « Conseillers Numériques France Services », la mairie de L'Albenc a souhaité aider le quotidien des habitants dans le domaine de l'informatique et du numérique, et ainsi accompagner chacun(e) pour qu'il(elle) devienne autonome dans celui-ci.

Pour ce faire, le Conseiller accompagnera l'utilisateur pour :

- Maîtriser les bases du numérique
- Prendre en main un équipement informatique, PC, tablette, ...
- Envoyer, recevoir, gérer des courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone

Et plus généralement,

- Échanger avec ses proches (réseaux sociaux, partage de photos)
- Postuler en ligne pour un emploi ou une formation (CV, lettre de motivation en traitement de texte...)
- Accompagner, suivre son enfant scolarisé (pronotes, contrôle parental...)
- Mieux connaître le numérique (logiciels, dépannage, bonne pratique...)

Informations et prise de rendez-vous :

Xavier Parisot
Conseiller Numérique
Mairie de L'Albenc

04 76 64 74 16
numerique@albenc.fr
<http://www.albenc.fr/>
65 Rue de l'école 38470 L'Albenc



Un conseiller numérique à votre service !

il vous aide à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

PARISOT XAVIER
CONSEILLER NUMÉRIQUE MAIRIE DE L'ALBENC

Bureau 04.76.64.74.16
numerique@albenc.fr
65 rue de l'école 38470 L'Albenc